COMPÉTENCES FONDAMENTALES POUR LA LANGUE DE SCOLARISATION

Standards nationaux de formation | adoptés par l'Assemblée plénière de la CDIP le 16 juin 2011

EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

*La CDIP a adopté les **compétences fondamentales pour la langue de scolarisation** lors de son assemblée plénière du 16 juin 2011. Les directeurs et directrices cantonaux de l'instruction publique ont également adopté en cette occasion des compétences fondamentales pour les langues étrangères, pour les mathématiques et pour les sciences naturelles. La majorité des deux tiers des membres de la CDIP, requise en l'occurrence, a été clairement obtenue.*

*Ces compétences fondamentales représentent les premiers **standards nationaux de formation pour la scolarité obligatoire**. Elles sont appelées à jouer un rôle important dans l'harmonisation des objectifs des niveaux d'enseignement, harmonisation qui est pour les cantons une obligation constitutionnelle depuis 2006 (art. 62, al. 4, Cst.).*

*La définition et l'adoption des compétences fondamentales procèdent de l'art. 7 de l'**accord intercantonal du 14 juin 2007 sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire** (concordat HarmoS). Ce concordat est entré en vigueur le 1er août 2009 et a validité pour les cantons qui y ont adhéré. L'harmonisation des objectifs des niveaux d'enseignement exigée par la Constitution fédérale concerne nonobstant tous les cantons.*

Le présent instrument n'est pas destiné directement à la pratique scolaire. Il s'adresse en priorité aux concepteurs de plans d'études, de moyens d'enseignement et d'instruments d'évaluation. Les standards de formation, conçus sur mandat de la CDIP sous la forme de compétences fondamentales, seront intégrés aux objectifs des plans d'études régionaux.

Les rapports consacrés aux compétences fondamentales sont disponibles en ligne, avec d'autres informations sur les standards de formation, à l'adresse www.cdip.ch > HarmoS

TABLE DES MATIÈRES

1 REMARQUES GÉNÉRALES RELATIVES À LA DISCIPLINE ET AU MODÈLE DE COMPÉTENCES 4
1.1 INTRODUCTION 5
1.2 MODÈLE DE COMPÉTENCES 5
1.3 PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES 9
1.4 AIDE À LA LECTURE DU DOCUMENT 9

2 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 4e ANNÉE SCOLAIRE 10
2.1 COMPRÉHENSION ORALE 11
2.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE 12
2.3 PRODUCTION ORALE 13
2.4 PRODUCTION ÉCRITE 14

3 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 8e ANNÉE SCOLAIRE 15
3.1 COMPRÉHENSION ORALE 16
3.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE 17
3.3 PRODUCTION ORALE 18
3.4 PRODUCTION ÉCRITE 19

4 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN ORTHOGRAPHE ET EN GRAMMAIRE EN FIN DE 8e ANNÉE SCOLAIRE 20
4.1 ORTHOGRAPHE 21
4.2 GRAMMAIRE 24

5 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 11e ANNÉE SCOLAIRE 27
5.1 COMPRÉHENSION ORALE 28
5.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE 29
5.3 PRODUCTION ORALE 30
5.4 PRODUCTION ÉCRITE 31

6 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN ORTHOGRAPHE ET EN GRAMMAIRE EN FIN DE 11e ANNÉE SCOLAIRE 32
6.1 ORTHOGRAPHE 33
6.2 GRAMMAIRE 36

7 PROGRESSION DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE 39
7.1 COMPRÉHENSION ORALE 40
7.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE 41
7.3 PRODUCTION ORALE 42
7.4 PRODUCTION ÉCRITE 45
7.5 ORTHOGRAPHE 46
7.6 GRAMMAIRE 48

Les mentions de personnes dans ce document valent indifféremment pour le masculin et le féminin.

1 REMARQUES GÉNÉRALES RELATIVES À LA DISCIPLINE ET AU MODÈLE DE COMPÉTENCES

Ces remarques se fondent sur les travaux conduits entre 2005 et 2009 par le consortium scientifique Langue de scolarisation. Le modèle de compétences qui en est issu sera publié dans la collection Etudes + rapports de la CDIP.

1.1 INTRODUCTION

Les compétences fondamentales pour la langue de scolarisation se fondent sur les conceptions modernes de la linguistique et de la didactique des langues. Par compétence langagière, on entend la capacité d'utiliser la langue de façon appropriée à la situation, raison pour laquelle le point de départ du modèle de compétences Langue de scolarisation repose sur une conception pragmatique et fonctionnelle de la langue et de son usage, plaçant l'action et la communication au centre de l'attention.

Dans toutes les disciplines, de nombreuses situations doivent être maîtrisées grâce à la langue: écouter les enseignants et les camarades, lire et comprendre des textes fonctionnels, répondre à des questions oralement ou par écrit, présenter des exposés, participer à des discussions, etc. Il en résulte que les compétences fondamentales énumérées dans ce dossier ne sont pas acquises uniquement dans l'enseignement du français, de l'allemand, de l'italien ou du romanche selon la région linguistique concernée, mais qu'elles doivent être requises et développées dans toutes les disciplines, dans tous les degrés et tous les types de filières scolaires. L'élève qui ne possède pas les compétences suffisantes dans la langue de scolarisation ne peut suivre l'enseignement et en bénéficier. En d'autres termes, il ne s'agit pas seulement «d'apprendre une langue dans toutes les disciplines», mais aussi «d'apprendre dans toutes les disciplines grâce à la langue». Il faut avoir à l'esprit cette interaction au moment de formuler et de pondérer les compétences fondamentales pour la langue de scolarisation.

1.2 MODÈLE DE COMPÉTENCES

Le modèle de compétences pour la langue de scolarisation est axé sur deux niveaux qui permettront de mieux décrire les compétences fondamentales (voir page suivante).

MODÈLE DE COMPÉTENCES LANGUE DE SCOLARISATION

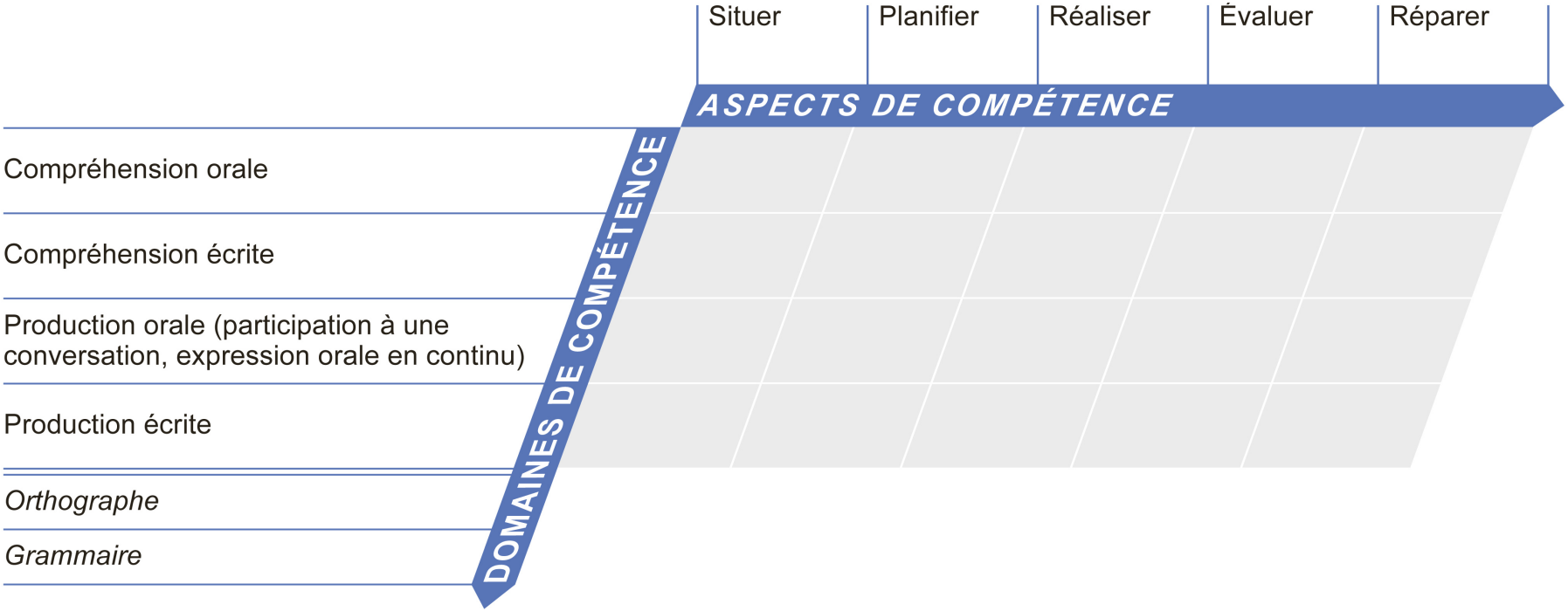

1.2.1 DOMAINES DE COMPÉTENCE

La langue se manifeste fondamentalement sous deux canaux différents, l'oral et l'écrit. Le modèle de compétences Langue de scolarisation distingue dès lors quatre domaines principaux de l'activité langagière: la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale (prendre part à une conversation, s'exprimer oralement en continu) et la production écrite. Ces quatre domaines de base sont complétés par deux autres, issus de la tradition: l'orthographe et la grammaire.

En effet, l'orthographe n'est certes qu'une composante parmi d'autres de la compétence d'écriture, qui ne se réduit pas à «écrire sans fautes», mais il est d'usage de la traiter séparément, en particulier dans la perspective de l'élaboration de plans d'études et la réalisation de moyens didactiques. Quant à la compétence grammaticale, elle est en fait sous-jacente à toute activité langagière et elle doit dès lors être prise en compte et intégrée à l'intérieur de chacun des quatre domaines. Il importe cependant de ne pas confondre cette compétence grammaticale sous-jacente à l'activité langagière, qui reste le plus souvent implicite, et la connaissance explicite de la grammaire: la structure d'une langue (grammaire) peut en effet également devenir un objet d'enseignement en soi dont la maîtrise présuppose des compétences spécifiques.

Pour ce qui concerne l'orthographe et la grammaire, les éléments à prendre en compte sont très fortement spécifiques à chacune des quatre langues, nationales, ce qui justifie le traitement séparé de ces deux domaines.

Compréhension orale: aptitude à comprendre à différents niveaux – en situation de simple réception ou en situation d'échange – le sens de textes oraux de genres variés (par ex. émissions radiophoniques, annonces dans une gare, audiolivres, consignes de l'enseignant, récits et débats oraux), de percevoir ce sens comme l'expression d'une culture, de pouvoir s'en faire une représentation personnelle et d'en tirer profit pour élargir ses connaissances. C'est encore être capable de réfléchir sur ce que l'on a entendu et compris et d'échanger avec d'autres personnes à ce propos.

Compréhension écrite: aptitude à comprendre à différents niveaux le sens de textes écrits de genres variés (textes littéraires et informatifs, textes continus et discontinus, etc.), à percevoir ce qui est lu comme l'expression d'une culture – et, lorsque c'est pertinent, à l'appréhender comme un produit esthétique – ainsi qu'à se forger une représentation personnelle du texte; enfin, cette aptitude implique ici encore de réfléchir à ce qu'on a lu et d'échanger à ce propos avec d'autres personnes.

Production orale: en ce qui concerne la production orale, une distinction est introduite entre la participation à une conversation et l'expression orale en continu. **Participation à une conversation**: aptitude à s'exprimer dans un langage approprié, selon des normes sociales et linguistiques adaptées aux destinataires et à la situation (par ex. entretien téléphonique, débats) tout en comprenant et prenant en compte les interventions d'autrui. Cela inclut également la capacité de préciser ses propres formulations, de poser des questions en cas de problèmes de compréhension et de réfléchir à ce qui est dit par soi-même ou autrui. **Expression orale en continu**: aptitude à produire des textes oraux monologaux de genres variés (exposés, comptes rendus, récits) en planifiant son discours, en anticipant les attentes de l'auditoire et en prenant en considération les signes (verbaux ou gestuels par ex.) de cet auditoire afin d'adapter son discours. L'expression orale inclut l'aptitude à s'exprimer avec une visée expressive et esthétique ainsi que la capacité à évaluer sa propre production.

Production écrite: aptitude à rédiger, selon les normes formelles précises, adaptées au contexte, à la visée et aux destinataires, des textes de genres variés (récit de science-fiction, fait divers, mode d'emploi, lettre d'opinion, etc.). Cela inclut l'aptitude à rédiger des textes à visée esthétique, à réfléchir sur l'acte d'écrire et à échanger à propos des textes produits.

Orthographe: être compétent en orthographe signifie être apte à produire des textes contenant «aussi peu d'erreurs» que possible et à corriger ses propres textes en repérant les erreurs potentielles. Pour ce faire, il est indispensable de connaître les principales règles orthographiques, de mémoriser des formes orthographiques, de disposer d'un éventail de modèles rédactionnels, de savoir utiliser un dictionnaire et d'appliquer ces diverses aptitudes lorsqu'on rédige, en se plaçant dans un état de vigilance orthographique permanent.

Grammaire: être compétent en grammaire signifie d'abord être apte à s'exprimer en suivant les règles constitutives d'une langue (comme la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique). Cette compétence est implicitement

mobilisée dans tout domaine de compétence. Mais, comme nous l'avons vu plus haut, cela signifie aussi être apte à analyser correctement des structures grammaticales à l'aide d'opérations visant à en déterminer les constituants, leur fonction et leur catégorie grammaticale et à nommer ces constituants, fonctions et catégories en utilisant des termes spécifiques.

La grammaire et l'orthographe constituent ainsi, dans une perspective scolaire, des domaines de compétence importants, mais qui ne concernent que pour une part l'activité langagière à proprement parler, une autre part concernant la maîtrise explicite du système de la langue. Cette seconde part est en fait d'un autre type et d'une signification différente relativement à la compétence langagière dans son ensemble et à la vie quotidienne: le déficit langagier, en effet, est bien plus grave si l'on ne comprend pas un texte que si l'on n'est pas capable d'en nommer les constituants.

La perception de l'esthétique de la langue n'est pas prise en compte ici en tant que compétence fondamentale spécifique bien qu'elle soit en fait une composante constitutive importante des différents domaines. Elle consiste dans l'aptitude à comprendre et à expérimenter la langue également comme expression de la sensibilité et de la créativité humaines. Cette compétence inclut le plaisir de la lecture, la formation culturelle à la littérature et au théâtre, la connaissance de formes littéraires et de traditions (connaissance de formes et de trames narratives telles que les contes et les légendes, de formes poétiques fixes ou libres, etc.). Elle conduit au-delà de la simple fonction communicative de la langue et élargit la compréhension. Ainsi, la langue devient une expression de la créativité humaine au même titre que la musique ou la peinture, et cela aussi doit faire partie d'une formation langagière élargie.

1.2.2 ASPECTS DE COMPÉTENCE (ASPECTS DE L'ACTIVITÉ LANGAGIÈRE)

Les compétences langagières doivent être considérées selon différents aspects qui font eux-mêmes appel à des compétences spécifiques, différentes selon l'activité langagière concernée. Comme nous le verrons, ces différences sont surtout importantes entre production et réception. Pour les domaines de compétence compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite, nous distinguons, dans le modèle de compétences, les aspects situer, planifier, réaliser, évaluer et réparer.

Situer: toute activité langagière s'oriente par rapport à un contexte et un objectif plus ou moins conscients. Cela signifie que toute activité langagière a une visée communicative qu'il importe absolument de reconnaître pour la réception ou de réaliser pour la production. Agir de façon compétente selon cet aspect signifie donc être capable de situer son activité langagière dans un contexte donné et de lui assigner une fonction communicative.

Planifier: planifier est une compétence centrale pour la production (parler et écrire), qui consiste à choisir différents éléments de contenu pour le texte à produire (débat oral, récit écrit, etc.) et à les structurer en les inscrivant dans une forme langagière donnée (genre, schéma, etc.). En compréhension, afin de planifier son activité, il faut être conscient, avant de lire ou d'écouter un texte, de ce que l'on en attend et de ce que l'on en sait déjà (par ex., il est parfois utile de survoler simplement un texte écrit avec un but précis); la reconnaissance de la forme langagière du texte contribue largement à la détermination de ces attentes. Agir de façon compétente selon cet aspect, c'est donc être capable de sélectionner des éléments de contenus, en production comme en réception, d'activer des connaissances préalables et d'adapter son activité à une forme langagière donnée.

Réaliser: cet aspect renvoie à ce que le sens commun entend par écouter, lire, parler et écrire. En ce qui concerne écouter et lire, agir de façon compétente selon cet aspect signifie donc comprendre les mots et les phrases, construire la compréhension du texte écrit ou parlé. En ce qui concerne parler et écrire, c'est mettre en mots et en phrases les idées, les informations, etc., les formuler oralement ou par écrit en suivant les règles de la langue qui sont appropriées par rapport à la situation.

Evaluer: cet aspect revient à prendre du recul par rapport au texte produit ou compris afin de «mesurer» l'atteinte des objectifs visés, la qualité de la production ou de la compréhension. Agir de façon compétente selon cet aspect signifie la capacité de décider si l'activité langagière a réussi ou non et pourquoi (en général dans la perspective d'une

réparation si nécessaire). Notons que c'est là, souvent, que les connaissances explicites mises au premier plan dans les domaines *orthographe* et *grammaire* prennent toute leur importance.

Réparer: cet aspect constitue comme une seconde, voire une troisième réalisation lorsqu'une évaluation a mis en évidence des «problèmes», des choses à améliorer, que ce soit en production ou en compréhension. La compétence d'écriture signifie donc développer une première version du texte pour la retravailler, se relire d'un œil critique, remédier aux diverses lacunes repérées.

A l'oral, les locuteurs adaptent également leurs formulations lorsqu'elles n'atteignent pas leur but: par ex. correction de lapsus, précision du propos. En compréhension, les réparations sont souvent moins visibles. Mais elles existent également et reviennent, par ex., à relire un passage mal compris, à chercher un mot dans un dictionnaire, voire, en situation d'interaction, à demander des précisions.

1.3 PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES

La description des compétences fondamentales dans le cadre d'HarmoS recouvre chacune des langues nationales (français, allemand, italien) en tant que langue locale de scolarisation et permet de distinguer:

- les compétences fondamentales en fin de 4e année scolaire,
- les compétences fondamentales en fin de 8e année scolaire (fin du degré primaire),
- les compétences fondamentales en fin de 11e année scolaire (fin du degré secondaire I).

1.4 AIDE À LA LECTURE DU DOCUMENT

PRODUCTION ÉCRITE | LANGUE DE SCOLARISATION | 8e ANNÉE

Formulation des compétences fondamentales:
PRODUCTION ÉCRITE: domaine de compétence concerné
8e ANNÉE SCOLAIRE selon HarmoS = fin du degré primaire

- ...

Description de situations concrètes permettant de bien identifier les compétences fondamentales visées

Vue d'ensemble de la progression par domaine de compétence

5 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 11e ANNÉE SCOLAIRE

(FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

5.1 COMPRÉHENSION ORALE

LANGUE DE SCOLARISATION | 11e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | COMPRÉHENSION ORALE | LANGUE DE SCOLARISATION | 11e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables de comprendre des textes oraux de genres divers, adaptés à leur connaissance du monde, par ex. récits, comptes-rendus, argumentations et débats, reportages, exposés. En particulier, ils sont capables d'identifier le thème principal, de repérer des informations explicites et implicites, de mettre en relation des informations contenues dans le texte, de les interpréter ainsi que de les relier à des connaissances acquises. En étant guidés par des questions ou indications ciblées, ils sont également capables de comprendre des textes au vocabulaire ou sujet peu familiers ou d'une longueur relativement importante.

Ils sont capables de reconnaître le genre du texte, ses éléments caractéristiques et sa fonction.

Ils sont capables de prendre en considération les indices paraverbaux et non verbaux pour affiner leur compréhension dans des situations orales complexes.

Caractéristiques des textes et des tâches de compréhension orale

- Les textes peuvent être des monologues ou des dialogues.
- Divers canaux peuvent être utilisés, par ex. des textes lus, des sources audio ou audiovisuelles.
- La consigne est rédigée de manière à faciliter l'entrée dans le texte oral, par ex. par une mise en contexte préalable à l'aide d'images ou encore par une introduction explicative.
- Le vocabulaire est de registre courant et usuel dans le canal choisi. Des passages incluant un registre plus soutenu sont possibles, pour autant que les mots ou expressions inconnus ou plus exigeants puissent être compris grâce au contexte.
- Le contenu du texte oral porte sur des thèmes intéressants pour les élèves et touche des sujets qui leur sont familiers. Le contenu peut de ce fait être exigeant. La structure du texte oral peut contenir plusieurs parties. La prononciation est claire; l'enchaînement des parties du texte ainsi que les éléments contextuels (par ex. l'environnement sonore) sont perceptibles et forment un tout cohérent.
- Les questions sont centrées sur des passages essentiels du texte et sur des aspects explicites et implicites.
- Le contenu et la structure du format des questions et des réponses sont clairs. Tous les types de questions peuvent cependant être utilisés.
- L'élève a la possibilité de demander des compléments ou des précisions lorsque quelque chose n'est pas compris ou pas suffisamment clair.

5.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE

LANGUE DE SCOLARISATION | 11e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | COMPRÉHENSION ÉCRITE | LANGUE DE SCOLARISATION | 11e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables de comprendre des textes de genres divers, par ex. nouvelles et romans pour la jeunesse, interviews, reportages et textes documentaires, instructions et textes argumentatifs. En particulier, ils sont capables de comprendre le sens global et les éléments essentiels d'un texte et de les rattacher à leur connaissance du monde.

Ils sont capables de reconnaître le genre et la fonction du texte et les intentions de l'auteur, de repérer des informations explicites et implicites, de faire des inférences entre des informations ou entre différentes parties du texte et de formuler un point de vue personnel.

Ils sont capables d'élargir leur compréhension du texte en s'appuyant sur les éléments d'organisation (table des matières, titres, mise en page) et d'illustration (tableaux, graphiques).

Caractéristiques des textes et des tâches de compréhension écrite

- Le vocabulaire est proche du quotidien des jeunes. Les mots peu familiers peuvent être compris grâce au contexte ou sont expliqués.
- Le contenu et la structure du texte sont clairs tout en pouvant présenter une certaine complexité. Les textes choisis (également à visée littéraire) sont variés et puisent dans les différents genres; ils peuvent être parfois longs. On peut également utiliser des textes composés à partir de divers éléments (par ex. vue d'ensemble, illustrations).
- Les questions doivent se référer clairement au passage du texte. Si les textes sont plus complexes et plus exigeants, la question doit viser un passage frappant et explicite. Il faut veiller à limiter l'effort personnel requis pour répondre aux questions ouvertes, en d'autres termes: les questions ouvertes doivent être posées de manière à ne pas demander un trop gros effort rédactionnel.

5.3 PRODUCTION ORALE

LANGUE DE SCOLARISATION | 11e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | PRODUCTION ORALE | LANGUE DE SCOLARISATION | 11e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

PARTICIPATION À UNE CONVERSATION

Les élèves sont capables de prendre part activement à des conversations impliquant plusieurs interlocuteurs et orientées vers un but clair et explicite (par ex. échange d'informations, discussion, débat, jeu de rôle). En particulier, ils sont capables d'écouter avec attention leurs interlocuteurs, de réagir à leurs interventions, d'intervenir au bon moment et de manière pertinente par rapport à l'objet de la conversation et de justifier leurs interventions.

Ils respectent les règles conventionnelles d'une conversation (en particulier alternance entre interlocuteurs, arguments et contre-arguments).

Ils sont capables d'évaluer le déroulement de la conversation quant à son efficacité, au comportement des interlocuteurs et à leur propre comportement dans l'interaction.

EXPRESSION ORALE EN CONTINU

Les élèves sont capables de produire des textes oraux préparés ou spontanés de genres différents (par ex. exposé, compte-rendu, description, récit). Ils structurent leur discours en fonction de l'objectif de communication, mobilisent des contenus pertinents et recourent à un vocabulaire approprié.

Ils sont capables de parler de manière audible et articulée et de varier leur discours par quelques effets expressifs (par ex. pauses, rythme, accentuation, débit, gestuelle).

Ils sont capables de lire à haute voix ou de réciter devant des auditeurs des extraits de textes littéraires (par ex. récits, scènes de théâtre, poèmes, textes de chansons).

Ils sont capables d'évaluer, sur la base de critères donnés (en particulier prononciation, variété des moyens langagiers, structuration thématique), leurs propres productions orales ou celles d'autres locuteurs.

En Suisse alémanique, les élèves sont capables en règle générale de s'exprimer en allemand standard dans le cadre des exercices décrits (par ex. exposés, récits).

Caractéristiques des textes et des tâches de production orale

- Le genre de texte est familier aux élèves (par ex., pour le domaine participation à une conversation: discussion de groupe ou débat; pour l'expression orale en continu: récit, exposé, présentation ou explication) et le contenu est motivant.
- Le contexte et la visée des échanges ou de la production orale en continu sont préalablement expliqués aux élèves.
- Les élèves disposent d'un temps suffisant pour se préparer (compréhension de la tâche, choix des contenus et des mots).
- Dans une conversation, les élèves, guidés par les consignes de la tâche, participent activement à l'échange.
- Dans le cadre d'une production orale longue, les élèves disposent d'un canevas.

5.4 PRODUCTION ÉCRITE

LANGUE DE SCOLARISATION | 11e ANNÉE SCOLAIRE

COMPÉTENCES FONDAMENTALES | PRODUCTION ÉCRITE | LANGUE DE SCOLARISATION | 11e ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables d'écrire des textes de différents genres (par ex. pour raconter, argumenter, expliquer, informer, inciter) adaptés à une situation de communication donnée. Ils recourent aux modèles langagiers propres à ces genres textuels et se servent des informations sur le thème et la situation d'écriture fournies dans les consignes de travail.

Ils sont capables d'utiliser des éléments organisateurs (par ex. titres et paragraphes) et d'assurer la cohésion du texte par le recours approprié aux mots de liaison, en particulier conjonctions, déictiques (par ex. ici, là-bas) et pronoms.

Ils sont capables de retravailler leur production textuelle en vérifiant sa qualité orthographique et grammaticale et les moyens stylistiques utilisés (par ex. vocabulaire et registre appropriés).

Caractéristiques des textes et des tâches de production écrite

- La tâche d'écriture est décrite à l'aide de consignes claires, nuancées et formulées dans un langage clair; elles nécessitent des élèves une certaine capacité d'interprétation; elles peuvent consister en exemples ou modèles (y compris littéraires); elles mentionnent les fonctions, les buts et les destinataires du texte à produire, et font référence aux conventions d'écriture à respecter.
- Les tâches de vérification et d'amélioration du texte produit sont décrites de manière claire et concise et supposent une prise en charge autonome de la part les élèves.